

L'Accompagnement Vers la Lecture

Les inégalités scolaires apparaissent avant même l'âge de la scolarité obligatoire. Ainsi, à l'entrée en cours préparatoire, d'importantes disparités existent déjà sur les capacités à s'inscrire dans un processus d'apprentissage : maîtrise du langage, rapport au livre, capacités de communication et socialisation...

Pour autant, la petite enfance est le moment où les enfants manifestent, quel que soit leur milieu social, une curiosité et une appétence sans pareil à l'égard de la littérature jeunesse et autres objets culturels, quand ceux-ci leur sont accessibles.

Fort de ce constat, l'afev a élaboré un accompagnement étudiant auprès des enfants les plus menacés d'exclusion culturelle en grande section de maternelle. L'action a pour but de développer le langage, et créer un contexte favorable aux apprentissages au moment où les enfants font leur entrée dans l'écrit, afin, notamment, de préparer et faciliter le passage en cours préparatoire.

Publics

Enfants en grande section de maternelle repérés par les instituteurs, et leurs familles.

Cet accompagnement peut se dérouler sur l'année civile de janvier à décembre afin de poursuivre le suivi jusqu'au cours préparatoire.

Enjeux

- 1 Faciliter l'épanouissement des enfants à travers un éveil culturel et créer un contexte favorable aux apprentissages. Accompagner l'entrée dans la culture de l'écrit.
- 2 Accompagner les enfants et leurs parents dans la découverte et la familiarisation avec les structures de quartier : bibliothèques, ludothèques.
- 3 Mener cet accompagnement en lien fort avec les parents, leur permettre de se familiariser eux aussi avec les structures de quartier.

Description

Hors temps scolaire, à raison d'une ou deux séances hebdomadaires, l'accompagnement, est mené par un étudiant bénévole au domicile des enfants, en liaison étroite avec sa famille.

Cet accompagnement est construit comme un temps privilégié, centré autour de l'enfant.

Chaque semaine ces temps individuels permettent, au travers de lectures et d'actions ludiques, d'accompagner l'acquisition du langage et d'appréhender les objets culturels avec plaisir. Des temps de sorties, des actions menées directement avec les parents seront tout au long de l'année organisées avec les enfants.

Expérience de l'afev

L'afev mène des actions d'accompagnement à la scolarité au domicile des enfants depuis 1992.

Au niveau national : l'afev est conventionnée pour cette action avec le ministère de l'Education Nationale, de la Culture et la Communication, la CNAF, la DGAS, la DIV.

Elle fait partie du comité consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.

Elle est membre de l'Agence Nationale des Pratiques Culturelles Autour de la Littérature Jeunesse. Elle travaille en étroit partenariat avec l'Institut Charles Perrault.

Mise en œuvre

L'action est systématiquement mise en œuvre avec les collectivités locales, les services de l'Education Nationale et le réseau des bibliothèques municipales. En fonction des situations locales, d'autres partenaires sont sollicités : associations locales, structures sociales, ...

Un dispositif structuré est mis en place sur chaque territoire :

- Un diagnostic concerté avec les partenaires (collectivités, rectorat, association intervenant dans l'action culturelle auprès de la petite enfance ou dans la prévention de l'illettrisme) est mené
- Le projet est coordonné par un salarié de l'afev
- Un comité de suivi local est mis en place

Encadrement des étudiants bénévoles :

Chaque bénévole reçoit 9 heures de formation. Il reçoit également un livret d'intervention, des outils de suivi, des fiches de bilan, des autorisations de sortie, du matériel pédagogique à la demande. A tout moment, il peut contacter un référent afev.

En plus des formations traditionnellement dispensées par l'afev, les étudiants bénévoles sont sensibilisés aux enjeux de la lecture à voix haute et la littérature jeunesse au cours d'une formation dispensée par un professionnel de la littérature jeunesse.